

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 17 JANVIER 2017**

**N°3 :**

**OBJET : Ressources humaines**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

**Etat**

M. Michel PRESTREAU, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté

**Ville de Besançon**

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

**Ville de Salins-les-Bains**

M. Gilles BEDER, Maire

**Représentants du personnel**

Mme Nathalie DURAND-BRETON

M. Lionel VIARD

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

M. Alain DAUBAS, Electricité de France, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Roland MASSUDA, Directeur Régional Caisse des Dépôt, a donné pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Patrick BONTEMPS

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

**Absents excusés :**

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale du Doubs

**Rapporteur** : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

L'activité restauration s'est bien développée ces dernières années, à la fois pour les clients de l'hôtel, du centre de congrès, les visiteurs du monument, les soirées LUX SALINA et dans le cadre des résidences d'artistes.

Elle connaît de plus en plus fréquemment des pics d'activité, liés autant à l'accueil d'un public croissant qu'à la prise en charge des équipes artistiques accueillies à la Saline. L'enjeu de gestion (coût assiette, management de l'équipe, gestion des stocks...), et le turn over régulier sur les postes clés de l'équipe (composée essentiellement de saisonniers en CDD) imposent de structurer une équipe autour de référents salariés permanents, tant en cuisine qu'en salle.

Pour répondre à ce besoin, après 3 années de développement continu du chiffre d'affaires et du volume d'activité, il est proposé de passer les postes de Responsable restauration et de Chef de cuisine en CDI.

### **1- Recrutement du Responsable Restauration**

Suite au départ de M. Romain Marion, ancien Responsable restauration, le Directeur de l'EPCC a mobilisé son réseau pour combler cette vacance de poste. La fiche de poste du Responsable restauration n'a pas été modifiée.

M. Pascal Choppin, gérant de restaurant et chef de cuisine depuis 34 ans dans plusieurs établissements des Alpes Maritimes, s'est porté candidat (CV en pièce jointe au rapport).

Il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur le recrutement de Monsieur Pascal CHOPPIN en CDI, avec une période d'essai de deux mois renouvelables. Son poste est classé au groupe F de la convention collective de l'animation, coefficient 400.

### **2- Passage en CDI du Chef de cuisine**

A la suite de deux années d'implication réussies au sein de l'équipe de restauration en tant que saisonnier, Monsieur Lilian BAILLY, chef de cuisine, présente toutes les qualités pour assurer la continuité de l'exploitation et la fonction de référent aux yeux du personnel saisonnier de du service restauration de la Saline. Après une première année en tant que Second de cuisine, Monsieur Lilian BAILLY a été promu Chef de cuisine en 2016. Il a donné entière satisfaction à ses responsables, par la constance et la rigueur de son travail.

Pour se donner les meilleures chances de conserver ce professionnel de qualité au sein de l'équipe de l'EPCC, il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur le recrutement de Monsieur Lilian BAILLY en CDI, sur le poste de Chef de cuisine qu'il occupe aujourd'hui. Son poste est classé au groupe D de la convention collective de l'animation, coefficient 300.

### **3- Passage en CDI du Menuisier/technicien polyvalent**

La Saline accueillera sur le poste de « Menuisier/technicien polyvalent » M. Jean-Louis Barrand, ancien salarié de la Saline sur ce poste et ayant donné entière satisfaction par ses compétences et son implication. Il remplace sur ce poste Franck Berthet, en arrêt maladie longue durée.

M. Jean-Louis Barrand est personnel du Conseil régional et sera accueilli à la Saline à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre d'un détachement, ces conditions nous imposant que le poste soit ouvert en CDI.

### **4- Evolution de l'organigramme de l'EPCC**

La Direction soumet pour avis au Conseil d'administration un nouvel organigramme (document joint au rapport) pour l'EPCC. Celui-ci intègre notamment une structuration du Pôle Culture & Patrimoine en 2 services (« Patrimoine » et « Culture ») et des missions transversales. Cette réorganisation vise à accompagner l'accélération du développement des projets culturels de la Saline et l'organisation de la transversalité du Pôle, en bonne articulation avec les autres services de l'EPCC.

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

- Passer en CDI les postes de Responsable restauration, de Chef de cuisine et de Menuisier/technicien polyvalent.
- Emettre un avis préalable au recrutement en CDI de M. Pascal Choppin, en qualité de Responsable restauration à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.
- Emettre un avis préalable au recrutement en CDI de M. Lilian Bailly à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.
- Valider le nouvel organigramme de l'EPCC tel que présenté en annexe au rapport.

#### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
APRES AVOIR VOTE**

**PASSE** à l'unanimité en CDI les postes de Responsable restauration, chef de cuisine et menuisier/technicien polyvalent.

**EMET** à l'unanimité un avis favorable au recrutement en CDI de M. Pascal Choppin en qualité de responsable restauration à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

**EMET** à l'unanimité un avis favorable au recrutement en CDI de M. Lilian Bailly à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.

**VALIDE** à l'unanimité le nouvel organigramme de l'EPCC tel que présenté en annexe au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 16-03-17  
Et de la publication le : 16-03-17

Préfecture du Doubs

Reçu le 16 MARS 2017



Contrôle de légalité